

Inflation, salaires, conditions de travail : Alors on danse ?

Cette année, la fête de l'AFP aura lieu le 21 septembre ! Il y a un an, il s'agissait de célébrer la fin des travaux et le réaménagement du Siège. Mais cette année, qu'est-ce qu'on fête ?

L'inflation qui a rebondi à 4,8% en août ? Depuis notre dernière augmentation, rétroactive à partir de mars 2022, nous estimons avoir perdu en moyenne 4,0% de pouvoir d'achat.

Une politique volontariste sur l'emploi ? Alors que certains services manquent d'effectifs, la direction cherche à limiter au maximum le recours aux CDD. Les titularisations se font au compte-gouttes, ce qui offre peu de perspectives encourageantes aux jeunes journalistes qui permettent pourtant à l'Agence de tourner depuis parfois plusieurs années.

Les travaux jamais finis ? Les problèmes de fenêtres ne sont toujours pas réglés, des toilettes sont dans un état lamentable. Et certains d'entre nous doivent se serrer encore plus pour accueillir une filiale...

Loin de nous l'idée de refuser toute organisation d'événements festifs par la direction. Et nous comprenons fort bien que les salariés apprécient de pouvoir se détendre entre collègues. Mais il ne faudrait pas oublier l'essentiel. D'autant plus que cette soirée concerne surtout les salariés du siège, même si tout le monde est invité. Alors que ces derniers mois ont été émaillés de mobilisations de salariés locaux demandant des revalorisations salariales, nous craignons que cette nouvelle fête soit mal perçue par une partie de l'Agence.

Hasard du calendrier, les négociations annuelles sur les salaires (NAO) commenceront le même jour que cette fête, six mois après l'échec des précédentes discussions.

La perte de pouvoir d'achat de 4,0% en moyenne depuis notre dernière augmentation salariale, ça fait combien ? Pour le salaire moyen mensuel à l'AFP - 5.141,15€ brut en 2022 - ces 4,0% représentent 205,65€ par mois. Multipliez ce chiffre par 18 et vous arrivez au total à une perte de 3.702€ pour cette période. Faites maintenant le calcul pour votre propre salaire ! N'avons-nous pas le droit d'exiger ce montant à la direction ? Notre tract du 28 avril montrait déjà comment l'inflation a érodé notre pouvoir d'achat et dénonçait le fait que le salaire le plus bas des grilles salariales de l'AFP est tombé sous le SMIC (<http://u.afp.com/iFP9>).

Oui, c'est une perte de pouvoir d'achat énorme ! Et c'est à cause du gouvernement, qui n'a pas inclus un mécanisme prenant en compte l'inflation sur la période du contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2019-2023. C'est aussi à cause de notre direction, qui a refusé de demander davantage d'argent à l'État comme l'ont pourtant fait d'autres médias.

Si nous ne pouvons pas obtenir un rattrapage complet de l'inflation maintenant, alors que le gouvernement renouvelle le COM de l'AFP, qu'est-ce que cela va démontrer ? Ça montrera que notre système de financement ne fonctionne pas. Ça montrera que notre accord d'entreprise de 2017 n'est pas protecteur. Et ça montrera que les syndicats n'ont pas réussi à mobiliser les salariés pour défendre leur pouvoir d'achat.

Oui, nous avons besoin de bouger, mais pas que sur la piste de danse.

Paris, le 11 septembre 2023

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

contact@sud-afp.org